

# Le Petit Bastidien

Bulletin d'informations municipales

N° 72 Second semestre 2024



## Le mot du Maire

Quelle que soit la gêne occasionnée par les travaux actuels dans le village, il est de la responsabilité de chacun de comprendre que ceux-ci sont nécessaires.

Aussi je condamne et condamnerai toujours les insultes envers le personnel et les dégradations de matériel.

La tranquillité de chacun est l'affaire de toutes et tous et le bien vivre ensemble est plus que jamais d'actualité.

C'est la raison pour laquelle je pense que nous devons toutes et tous respecter le voisinage que ce soit avec nos animaux domestiques, ou lors de travaux.

Je vous souhaite une bonne lecture et de passer un bon été.

Michèle VINCENT,  
Maire.

## Au Sommaire

- Page 1 Le mot du Maire, Sommaire.
- Page 2 Travaux.
- Page 3 Économies d'énergies, PETR opération «Coup de pouce».
- Page 4 Cimetière zéro-phyto, Photovoltaïque, Parcours fitness.
- Page 5 Visites officielles et cérémonies, Tryfil.
- Page 6 L'Entr'Actes, Le SIVAM.
- Page 7 Bien vieillir, Incident réseau fibre.
- Page 8 Animaux domestiques, Déchèterie horaires d'été.
- Page 9 Permanences numériques, Communiqué de la Gendarmerie.
- Page 10 Sapeurs pompiers volontaires.
- Page 11 Jeunes Sapeurs Pompiers.
- Page 12 Prévention feux de forêt.
- Page 13-14-15-16 Comptes rendus Conseil Municipal
- Page 16 Nouvelle page Facebook, mariages.
- Page 17 Domaine du Thoré Amicale Laïque.
- Page 18-19 Vie des associations.
- Page 20 Musée Textile, Résultats élections.
- Page 21 Carnaval.
- Page 22 École et Collège.
- Page 23-24 Agenda Animations, Le Saviez-vous ?

OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE



### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



Mairie : 2 Place Jean JAURES

Ouverture du Lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h

Tel : 05 63 98 01 26

[commune.labastide-rouairoux@orange.fr](mailto:commune.labastide-rouairoux@orange.fr)



Site internet : [www.labastide-rouairoux.fr](http://www.labastide-rouairoux.fr)



Abonnez-vous et recevez le prochain bulletin d'informations municipales dans votre boîte courriel.

Envoyez un message avec votre nom, adresse postale, et courriel à :

[commune.labastide-rouairoux@orange.fr](mailto:commune.labastide-rouairoux@orange.fr)

## Travaux



Les travaux d'assainissement ont débuté en juillet 2023 et vont se poursuivre tout au long de l'année 2024, voire jusqu'au premier semestre 2025. Ce chantier d'ampleur fait intervenir 5 entreprises différentes sur plusieurs quartiers :

\* **Eiffage** : Réalisation du réseau d'eaux usées et mise en séparatif au Mas de Bonnet, à La Planotte, Avenue Charles de Gaulle et Impasse Marcelle Cros. D'ici la fin de l'année 2024, l'entreprise interviendra également sur les quartiers de Cantignous, du Castel et de la Commune de Paris.

\* **Rossi Frères** : Réalisation du réseau d'eaux usées sur les quartiers du Lauzier, de La Rambergue, de Cathalo ou encore de la Sagne. L'entreprise finira par le quartier du

Rousegas avant la fin de l'année.

\* **Bousquet** : Réalisation du réseau d'eaux usées sur les quartiers de Vertignol, de la Prade de Vertignol ainsi que du Galinel. L'entreprise interviendra d'ici la fin de l'année sur le quartier de la Rue de la République.

\* **DPSM** : Réalisation de chemisage sur la RD612 . Cette technique consiste à restaurer le réseau existant quand l'état de celui-ci le permet. (Voir photo ci-contre, crédit photo DPSM) . Viendront ensuite les quartiers de Vertignol, Rue Jean Moulin, Les Estrabauts et Cantignous.

\* **SEIHE** : L'entreprise a posé 5 postes de relevage (au Buffarel, à la Planotte, au Galinel, à la Rambergue et à l'EHPAD). 2 autres pompes seront ensuite installées Rue de la République et Rue Gambetta.



D'autres travaux ont lieu dans le même temps sur le village : une vanne de vidange et une pompe ont été remplacées à la station AEP de Montplaisir, un débitmètre a été remplacé sur le réseau d'eau potable. Le radar pédagogique à l'entrée du village a lui aussi été remplacé suite à un accident de la route.

Autre chantier d'ampleur, le réfectoire, dont les derniers aménagements sont en cours et qui sera prêt à accueillir les élèves à la rentrée de septembre. Ce sera plus de confort pour les élèves et leurs accompagnants (salle à climatisation réversible, murs et plafonds isolés et insonorisés, coin détente) et plus de sécurité car ils n'auront plus à prendre le bus pour se

rendre au collège. Ils ne seront plus stressés par le manque de temps dû aux temps de transport, et pourront profiter d'une véritable pause méridienne.

Enfin, n'oublions pas le travail des agents, tant techniques qu'administratifs, qui continue tout au long de l'été. Afin d'assurer ce travail, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse. Un chariot élévateur a également été acheté en commun avec la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire.



## **Économies d'énergie : Éclairage public et divers travaux**

La campagne de changement des poteaux d'éclairage public ainsi que l'extinction nocturne permettent de faire de substantielles économies. Par exemple, en 2022, la consommation moyenne d'un point d'éclairage public était de 843.57 kWh. Elle est aujourd'hui de 602.16 kWh. Pour info, la commune possède 17 compteurs d'éclairage public.

D'autres travaux sont également faits dans ce sens. Par exemple, changer les éclairages des bâtiments de néons en LEDs, comme cela a été fait au marché couvert, ou encore de terrains sportifs (stade, boulodrome) de projecteurs halogènes en LEDs a permis de réduire les factures et ce, malgré l'augmentation des prix de l'énergie.

Cette opération, nommée « relamping » se poursuivra dans les mois à venir.

Des travaux d'isolation et de changement de mode de chauffage vont aussi être entrepris durant ce deuxième semestre au foyer Léo Lagrange.

La création du réfectoire à l'école Lucie Aubrac a été pensée pour que celui-ci soit également le moins énergivore possible.

Une partie de l'équipe municipale a rencontré Territoire d'Energie Tarn qui est en charge de l'organisation du service public de l'électricité et du gaz sur le département afin d'obtenir une étude de faisabilité quant à une autoconsommation collective sur les bâtiments communaux. Nous sommes actuellement en attente d'un retour de leur part.

## **PETR : Opération « coup de pouce »**

Afin d'appuyer des projets innovants (Création, reprise ou développement) de petites entreprises de son territoire, le Conseil de Développement des Hautes Terres d'Oc met en place un outil financier : le coup de pouce Hautes Terres d'Oc, abondé par les communautés de communes du territoire.

Concrètement, il s'agit d'une subvention de 2000€ maximum qui sera accordée dans le cadre du budget alloué par le comité d'attribution à des entreprises ou à des porteurs de projets dans les conditions suivantes :

↳ Bénéficiaires : Entreprises existantes ou en cours de création.

↳ Type de projet : Projet territorial (Activité exercée sur le territoire par un porteur de projet installé sur le territoire) avec un caractère innovant : création d'une nouvelle entreprise, d'une nouvelle gamme, d'un nouveau concept ou service dans une perspective de développement.

↳ Plan de financement : Pour les projets représentant l'activité principale du bénéficiaire, le montant de la subvention sera de 2000€ maximum dans la limite de 50% du besoin identifié. Pour les projets représentant une activité annexe ou secondaire, le montant de la subvention sera de 1000€ maximum dans la limite de 50% du besoin identifié.

↳ Comité d'attribution : Il sera constitué du Président du Conseil de Développement ou de son représentant, du président du PETR Hautes Terres d'Oc ou de son représentant, des Présidents des Communautés de Communes, de deux chefs d'entreprises désignés par le Conseil de Développement, d'un conseiller technique de chaque établissement consulaire, des chargés de mission économie des Communauté de Communes et des Hautes Terres d'Oc.

↳ Manifestation de candidature : Les candidats doivent se manifester auprès de la chargée de mission de développement économique des Hautes terres d'Oc (Anaïs GUIRAUD).

**Conseil de développement Hautes terres d'Oc**

**27, Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC**

**Tel : 05.63.74.29.28**

**Mail : [anaïs.guiraud@hautesterresdoc.fr](mailto:anaïs.guiraud@hautesterresdoc.fr)**



## **Le cimetière, c'est zéro-phyto !**

Le terme zéro-phyto signifie tout simplement l'utilisation de zéro produit phytosanitaire. Un cimetière zéro-phyto est donc un cimetière écologique qui est entretenu sans aucun produit phytosanitaire dangereux pour l'environnement, et grâce à des solutions alternatives.

Il est évident que ces mesures impliquent une évolution des pratiques et d'accepter que tout ne soit pas « parfait ». Les cimetières paysagers sont un modèle pour abandonner l'usage de produits chimiques (herbicides surtout), éviter l'effet « parking » de l'alignement des tombes, rendre l'espace plus accueillant, réaliser des économies d'eau et de temps lors de l'entretien.

Notre cimetière n'est donc pas à l'abandon mais change doucement.



## **Point sur le projet photovoltaïque de Cabanés**



Le 13 mars dernier, l'entreprise VALECO proposait une permanence d'informations dans la salle de réunion de la maison Sudre. Ce cadre a permis des échanges privilégiés avec les différentes personnes qui se sont déplacées.

Ce sont une quinzaine d'habitants et d'habitantes ou des personnes des alentours qui sont venus, intéressés par le projet. La plupart avait réservé un créneau, mais certains ont également fait le déplacement sans réservation.

Il y a eu beaucoup de questions techniques sur le fonctionnement de la centrale photovoltaïque et la démarche de développement du projet, mais également sur le partage de la valeur sur le territoire.

VALECO considère que c'est une bonne participation d'après leur expérience. Nous sommes conscients de la volonté des Bastidiens et Bastidiennes d'être informé(e)s sur ce sujet.

## **Parcours Fitness**

Avec les beaux jours revient l'envie de profiter de la Voie Verte. De plus en plus de personnes profitent activement de la mise en place des équipements de sport extérieur installés à hauteur de la Maison de Santé.

Avec le city-stade et la table de ping-pong installés au Parc Simone Veil, c'est maintenant une véritable offre de maintien en forme que propose le village.

Nous rappelons que ces infrastructures sont en accès libre et gratuit à tout moment afin de favoriser le sport dans notre commune.



## Visites officielles

Michel VILBOIS, Préfet du Tarn depuis fin 2023, a effectué une visite cantonale sur l'invitation de Daniel VIAELLE et de Florence ESTRABAUD, conseillers départementaux du canton Mazamet 2 Vallée du Thoré. Au cœur des discussions de cette journée, Michèle VINCENT a mis l'accent sur les logements vacants et les friches industrielles laissées à l'abandon tel que Le Pouissant, par exemple. La journée s'est clôturée par une visite au Musée du textile que M. le Préfet a beaucoup appréciée.

Visite de la maison de santé pluridisciplinaire de la Haute vallée du Thoré le 22 février 2024 : Présentation du projet d'extension qui permettra d'accueillir de nouveaux professionnels de santé pour renforcer l'équipe jeune et dynamique déjà opérationnelle.

Échange avec les Maires de l'intercommunalité autour de leurs projets de développement.



Dans le cadre de la préparation du voyage à Paris de la classe de CM1-CM2, les élèves de Mme Marcouïre ont reçu le vendredi 15 décembre dans leur classe le député Jean TERLIER. L'occasion de présenter son mandat et de répondre à toutes les questions, dont les deux plus courantes : « Avez-vous déjà rencontré le président de la République ? », « Combien vous gagnez ? »



## Trifyl : « je trie sans emboîter »

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers se trient !

Mais pour être recyclés, les emballages doivent être triés en vrac, séparés les uns des autres.

Dans le centre de tri, la séparation des emballages emboîtés est compliquée, malgré des équipements automatisés.

Par exemple, une conserve dissimulée dans un carton de céréales ne sera pas détectée par le tri optique et sera refusée en bout de chaîne.



## L'Entr'Actes : un Espace de Vie Sociale pour tisser du lien

Comme vous pourrez le lire dans le N°2 de l'Écho joint à ce bulletin, l'Entr'Actes prend sa place, animé par Nathaëlle, sur le territoire de la Communauté de Communes. Nous tenons à rappeler que toutes les permanences sont ouvertes à toutes et tous quelque soit le lieu d'habitation.

Pour vous rendre à une permanence, n'hésitez pas à covoiturer avec des ami·e·s ou des voisin·e·s.

Vous pouvez également joindre Soizic du CIVAM qui pourra vous aiguiller (toutes les infos dans l'article ci dessous).

Après un démarrage très intense, l'Entr'Actes prend une pause au mois d'août et nous retrouverons Nathaëlle à la rentrée.

## CIVAM

Association créée en 2022, le CIVAM Thoré-Montagne a pour objectif de promouvoir et œuvrer pour l'emploi en milieu rural.

La connaissance des freins les amène à travailler sur la mobilité, le logement, l'attractivité du territoire et l'accueil de nouveaux habitants à l'échelle du canton Mazamet 2-Vallée du Thoré, au pied de la montagne noire.

Soizic, l'animatrice du CIVAM Thoré Montagne est venue présenter l'association lors de permanences de l'EVS, mais également sur le marché de Labastide le 13 juin. Une grande journée est en préparation le 19 septembre avec des ateliers mobilités.

CIVAM Thoré-montagne - Mairie d'Albine - 13 av de la Ribaute - 81240 Albine

06 62 06 34 36 - [contact@civamthoremontagne.org](mailto:contact@civamthoremontagne.org)

**Transport solidaire**

**Je peux bouger !**

Qu'est ce que c'est ?  
C'est un service permettant de mettre en relation des conducteurs solidaires bénévoles se rendant disponible afin d'accompagner des personnes en difficulté et/ou isolées, sans autres solutions de transport, à des rendez-vous médicaux, administratifs ou les aider à faire des courses par exemple.

Comment ça marche ?

J'ai besoin de **BOUGER** avec le transport solidaire → Je contacte le CIVAM Thoré Montagne → Le CIVAM me met en contact avec le chauffeur → J'adhère à l'association

envie d'être solidaire, rejoignez les conducteurs solidaires du CIVAM

Besoin d'être accompagné Pour plus d'informations (assurances, fonctionnement...), **contactez nous**

**Covoiturage**

Avec notre partenaire Mobicoop, nous proposons de mettre en relation les conducteurs et les passagers qui souhaitent covoiturer en confiance pour des trajets du quotidien.

**Je peux bouger !**

J'ai besoin de **BOUGER** en covoiturage → Je contacte le CIVAM Thoré Montagne / Je cherche les trajets qui me conviennent → Trajets disponibles → Je prends contact avec le chauffeur

**Plateforme mobilité**

Trouver en un clic les informations pour se déplacer à vélo, en bus, en covoit', en train... centralisées au même endroit : sur notre site [www.civamthoremontagne.org](http://www.civamthoremontagne.org)

**Je sais bouger !**

Vous n'avez pas accès à internet : **contactez nous** par téléphone **06 62 06 34 36**

Sur besoin, notre animatrice conseillère mobilité vous proposera un rendez-vous proche de chez vous pour étudier avec vous les options possibles pour bouger autrement.

[www.civamthoremontagne.org](http://www.civamthoremontagne.org)

- bus
- train
- covoiturage
- transport solidaire
- transport à la demande
- location de véhicules et vélos
- réparation de vélo
- aides financières



## Bien vieillir

L'association Midi-Pyrénées Prévention et les Caisses de retraite (CARSAT, MSA...) organisent un ATELIER QUIDI MOUV' + PESBUM (programme sur le bon usage des médicaments), dans le cadre de leur programme de prévention de la perte d'autonomie sur la commune de SAINT AMANS SOULT en partenariat avec la Mairie. Cet atelier, gratuit, de prévention collectif et convivial est animé par une animatrice expérimentée et le Pesbum par une pharmacienne. Il s'adresse aux séniors autonomes âgés de plus de 60 ans quel que soit leur régime de retraite.

Démarrage de l'atelier le mercredi 18 septembre 2024, il aura lieu tous les mercredis de 09h30 à 11h00, jusqu'au 15 janvier 2025.

**Marine Corbiere-Caillol , Référente territoriale Midi-Pyrénées Prévention**  
**05.63.54.15.44 / marine.corbiere-caillol@asso-m2p.fr**

## Déclarer un incident sur le réseau Tarn Fibre

L'outil « Déclaration Dommages Réseaux » vous permet de signaler en quelques clics une anomalie constatée sur des équipements du réseau Tarn Fibre et d'accélérer la prise en charge. Poteaux Tarn Fibre cassés ou à terre, câbles fibre optique décrochés ou arrachés, armoires de rue ouvertes ou détériorées, boîtiers fibre optique détériorés, équipements techniques hors service... Qu'il s'agisse d'actes de vandalisme ou d'un problème technique, les équipements du réseau Tarn Fibre subissent parfois des avaries entraînant coupures et dysfonctionnements chez les usagers.

Vous pouvez déclarer ces dommages réseaux à l'adresse suivante :

<http://tarnfibre.fr/declaration-dommages-reseaux/>

Le service Déclarations Dommages Réseaux permet en effet à toute personne de signaler une avarie constatée sur des équipements du réseau Tarn Fibre. Pour cela, rendez-vous sur le site de Tarn Fibre :

<http://tarnfibre.fr/> puis cliquer sur la rubrique « Déclarations Dommages Réseaux ».

De manière simple et rapide, vous pourrez indiquer quel équipement est concerné et détailler la nature du dégât. Vous avez également la possibilité de transmettre des photos.

**Attention : Vous devez absolument renseigner les champs obligatoires (\*). Vous devez joindre :**

- **Obligatoirement 2 photographies (Astuce : vous pouvez mettre 2 fois la même),**
- **La référence de l'élément détérioré (en commentaire),**
- **La localisation de l'incident.**

Si l'avarie vous semble impliquer un danger grave, veuillez contacter les services d'urgence en appelant le 112 (appel gratuit).

Tout signalement abusif d'un danger pourra faire l'objet de poursuites. Les informations seront ensuite transmises aux équipes et les techniciens d'intervention réaliseront la réparation.

Une fois la demande envoyée, le message « l'incident a bien été enregistré » vous confirme la bonne prise en compte de votre déclaration.



## Obligations des propriétaires d'animaux domestiques

Les réglementations successives entrées en vigueur depuis 20 ans renforcent les obligations des propriétaires d'animaux alors que le droit des animaux évolue lui-même fortement.

En cas de maltraitance, le propriétaire s'expose à des sanctions pénales prévues explicitement. La gendarmerie, la police, ou une association protectrice doivent être contactées si une maltraitance est constatée.

L'abandon d'animaux est sévèrement puni car considéré par la loi comme un acte de cruauté. Et pourtant, chaque année, le nombre d'abandons croît, provoquant la saturation des refuges des associations. Il existe pourtant des solutions provisoires pour héberger un animal de compagnie : Famille d'accueil (voisin...).

Un propriétaire peut toutefois légalement abandonner son animal de compagnie : il doit s'adresser pour cela à un refuge d'une association de protection des animaux et prendre rendez-vous. A cette occasion, il donnera des informations utiles sur l'animal (histoire, comportement, caractère, ...) ce qui facilitera son adoption future. Une « participation » d'environ 80 euros est demandée au propriétaire.

Il est interdit à un propriétaire de laisser « divaguer » son chien ou son chat. Un chat ou chien en divagation dans une commune peut être alors mis en fourrière.

Le propriétaire d'un animal est responsable des troubles que son animal de compagnie peut causer. Il est tenu de :

- \* Surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer
- \* Nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux
- \* S'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles locatifs.

La victime n'a pas à prouver la faute du propriétaire de l'animal, ni celle de l'animal lui-même. La loi ne définit pas ce qu'est une nuisance sonore susceptible de constituer un trouble anormal du voisinage. Mais il importe de distinguer les bruits susceptibles d'être considérés comme normaux – un aboiement occasionnel de votre chien – de ceux vraiment problématiques.

Dès lors qu'il fait nuit, les cris d'un animal peuvent être considérés comme du tapage nocturne. En journée, ils pourront relever du trouble anormal de voisinage s'ils sont particulièrement intenses, ou répétés ou encore s'ils durent dans le temps.



## DÉCHÈTERIE



### Horaire d'été

Mardi  
Vendredi  
Samedi } De 8h à 12h

du 01/07 au 31/08



*Nous tenons à remercier Maurine, qui nous a accompagné durant son stage de seconde et qui a créé les visuels « contre les cambriolages » et « horaires d'été de la déchèterie »*



## Permanences numériques

Voici les dates des permanences numériques qui auront lieu en Mairie de septembre à décembre, les mardis :

24 septembre de 9h45 à 12h

29 octobre de 9h45 à 12h

26 novembre de 9h45 à 12h

17 décembre de 9h45 à 12h

Organisées par la Conseillère numérique de la Maison du Département de Mazamet.

Sur rendez-vous au 05.63.97.58.58.



## Communication de la Gendarmerie

Comme nous vous le disions dans un numéro précédent, les caméras de vidéo-surveillance sont maintenant en service.

Toutefois, la gendarmerie nous invite à rester vigilants face à la problématique des cambriolages. La brigade de Saint Amans Soutz vous rappelle l'opération « Tranquillité Vacances » : Toute personne qui part en vacances ou pour tout autre projet et qui laisse sa maison sans surveillance peut se rendre à la brigade afin de le leur signaler et de remplir une fiche. Cela permet aux gendarmes de répertorier les maisons inoccupées et d'organiser les patrouilles en conséquence.

Vous pouvez joindre leurs services en cas de personnes, de véhicules suspects, ou tout agissement pouvant paraître suspect en composant le 17

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs.

Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Fermez vos portes, fenêtres et volets même pour une courte absence.

Ne laissez pas les clés à proximité de votre maison (sous le tapis, dans les pots...).

Lors de vos déplacements plus long, votre voisin ou un proche peut « faire vivre » votre domicile. (ouverture des volets, relever le courrier...).

N'annoncez pas votre absence sur les réseaux sociaux, sur votre répondeur ou dans un lieu public.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17.

## Une commune engagée en faveur des Sapeurs-Pompiers volontaires

Le conseil d'administration du SDIS 81 a souhaité attribuer le label « Employeur Partenaire des sapeurs-pompiers » aux employeurs de sapeurs-pompiers volontaires conventionnés. Ce label établi par le ministère de l'intérieur, vise à mettre en valeur et récompenser les collectivités locales, les établissements publics et les entreprises privées ayant signé une convention de disponibilité au profit des sapeurs-pompiers volontaires qu'elles emploient, afin de les libérer pendant leur temps de travail dans le cadre de leur formation sapeur-pompier ou de leur disponibilité opérationnelle.

Pour officialiser cette remise, une cérémonie présidée par M. Gentilhomme, préfet du Tarn, et M. Benoit, président du conseil d'administration, a été organisée à l'état-major.

La manifestation a d'abord commencé par une présentation du SDIS réalisée par le colonel Dulaud, directeur du SDIS, puis l'ensemble des employeurs, accompagnés par les sapeurs-pompiers volontaires conventionnés présents, a pu découvrir le centre de traitement de l'alerte ainsi que différents engins, exposés pour l'occasion. Le préfet a ensuite remis individuellement le diplôme qui récompense ces employeurs : il s'agit d'un engagement fort de leur part et il est important que ce geste citoyen soit ainsi reconnu.



Actuellement, le nombre de conventions de disponibilités concerne, dans le département du Tarn, 200 sapeurs-pompiers volontaires pour 77 employeurs. Labastide-Rouairoux est fière de faire partie des communes labellisées.

De même, nous sommes heureux de voir l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Labastide compter autant de recrues parmi ses rangs cette année. Des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires issus du corps

départemental et titulaires de qualifications réglementaires nécessaires à l'encadrement des jeunes, les encadrent durant leur 3 années de formation, de 14 à 17 ans (Nicolas Rouyrenc sur la photo).

La dernière année est validée par un examen national qui délivre le brevet national des JSP.

Les formations dispensées durant ces années sont reconnues par le SDIS 81.

Ainsi après l'obtention du brevet, ces jeunes seront exonérés de certains modules lors de leur intégration dans un centre de secours en tant que sapeur-pompier volontaire.

Le samedi 7 septembre de 10h à 12h pour les filles et les garçons né(e)s en 2011 et

2012, les portes de la caserne seront ouvertes à tous ceux et celles qui seraient intéressé(e)s pour intégrer la section JSP. Vous rencontrerez les animateurs JSP afin de poser vos questions et pour pourquoi pas vous engager à savoir que les cours seront tous les samedis matin de 8h30 à 12h (hors vacances scolaires).



# RECRUTEMENT JEUNES-SAPEURS-POMPIERS LABASTIDE-ROUAIROUX

TU BRULES D'ENVIE DE  
DEVENIR POMPIER ?

- TU AS ENVIE DE TE  
DEPASSER ?
- TU VEUX VIVRE UNE  
EXPERIENCE UNIQUE ?
- TU VEUX AIDER LES  
AUTRES ?
- TU ES NÉ(E)  
EN 2011 OU 2012 ?
- MOTIVÉ(E) ET  
RIGOUREUX(SE) ?
- TU VEUX PARTAGER  
DES VALEURS DE  
SOLIDARITE ET DE  
CIVISME ?



**REJOINS-NOUS**

VIENS A LA CASERNE  
RENCONTRER LES  
ANIMATEURS JSP

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 DE 10H A 12H

CASERNE DE LABASTIDE-ROUAIROUX  
4 RUE DU 19 MARS 1962 (A COTE DE LA MAISON DE SANTE)

CONTACT : ROUYRENC N. 07 89 89 03 25 / CABROL L. 06 04 67 38 89

## Prévention des feux de forêt

Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont fait des ravages chez nos voisins européens, mais également au Canada, en Australie... En France, nous avons été profondément marqués par l'étendue des incendies de l'été 2022 qui ont touché des régions jusqu'à présent relativement préservées.

Par l'augmentation de l'intensité et de la durée des sécheresses et en raison des températures caniculaires, le changement climatique va induire une intensification et une extension du risque d'incendie de forêt et de végétation. Cela confirme la nécessité de nous adapter et de continuer à développer notre politique de prévention.

**FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION**

**AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...**

- Organiser les barbecues **loin de la végétation**
- Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)
- Réaliser ses travaux **loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main**
- Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

**... ET SE PROTÉGER DES FEUX**

- Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable
- Rester informé de la situation** et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

**AYONS LES BONS RÉFLEXES**  
feux-foret.gouv.fr

Le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique comprendra plusieurs actions sur la forêt, en particulier pour prévenir les risques d'incendie de forêt et de végétation.

Pour autant, les feux de forêts ne sont pas une fatalité : 9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

La majorité d'entre eux pourraient être évités grâce à une plus grande vigilance de tous et par l'adoption de bons réflexes.

\* Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est d'écraser vos mégots dans un cendrier. En forêt et aux abords des forêts, il est interdit de fumer.

\* Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de la végétation qui peut s'enflammer.

\* Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à débroussailler et à entretenir votre terrain tout au long de l'année.

\* Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Nous sommes tous acteurs de notre protection et de la prévention des feux de forêt et de végétation.

C'est pourquoi, dès aujourd'hui, nous comptons sur votre engagement pour faire connaître les bons réflexes à l'ensemble de nos concitoyens.

## **Compte-Rendu séance Conseil Municipal 28 novembre 2023**

Le vingt-huit novembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Michèle VINCENT, Maire.

Etaient présents : Michèle VINCENT, François CHARLIER, Elise MANZONI, Jérôme SALAS, Valérie PERRIN, Martine ANDRIEU, Evelyne BIDEAULT, Ghislaine COLIN, André GUYOT, Laurence KERRIEN, Anne-Marie ROGER-CAUQUIL, Loïc SABLAIROLLES, Mathieu TARBOURIECH.

La secrétaire de séance désignée est Elise MANZONI.

Madame le Maire présente l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la séance précédente du 15 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

### **FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT**

Dans le cadre du financement du projet d'assainissement qui s'élève à 4 275 258 € TTC, dont le reste à charge maximum est de 1 100 000 €, la commune a fait appel à l'Agence NORE Conseil pour étudier le plan financier et négocier avec les organismes bancaires afin d'obtenir la meilleure proposition. Il est prévu d'emprunter à hauteur d'un million d'euros sur 30 ou 60 ans, et de contracter des prêts relais dans l'attente des versements de subventions. L'Agence France Locale (créée par des collectivités locales) propose trois prêts, de taux allant de 4.18 % à 4.22 %. La Banque des Territoires propose le taux du livret A + 0.4 %, donc actuellement à 3.4 %, qui est révisé deux fois par an selon la variation du taux dudit livret. Les prévisions sur les prochaines années vont à la baisse de ce taux. La Caisse d'Epargne propose un taux à 4.59 % et le Crédit Agricole, un taux à 5.22 %. Concernant les prêts relais, l'Agence France Locale propose un taux à 3.58 %, pas de financement court terme par la Banque des Territoires, la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole ne proposant pas de prêt relais si le prêt principal n'est pas souscrit dans leur établissement.

Suite au vote, les propositions de la Banque des Territoires pour le prêt principal et de l'Agence France Locale pour les éventuels prêts relais sont retenues par 11 voix, le Crédit Agricole obtenant 1 voix, et une abstention.

### **LOYERS 2023**

Les baux de location des logements communaux prévoient la révision annuelle des loyers en fonction des indices de révision des loyers publiés par l'INSEE.

Compte-tenu de la forte inflation actuelle, Madame le Maire propose de ne pas réévaluer les loyers pour l'année 2023.

Accord à l'unanimité

### **TARIFS 2024**

Madame le Maire liste les tarifs en cours pour l'année 2023. Suite à sa proposition, il est voté à l'unanimité la non-réévaluation des tarifs, à l'exception du m2 de l'eau et de l'assainissement collectif.

Eau : le prix du m2 est à 1.65 € depuis 2018. Les charges de ce service ont augmenté. Il est proposé de le porter à 1.75 € à compter de la consommation 2024.

Accord à l'unanimité

Assainissement collectif : le prix de m2 est à 1.45 €. Dans le cadre des travaux de réfection du réseau collectif et afin de prétendre aux aides de l'agence de l'eau, la collectivité doit continuer à relever ce tarif. Il est proposé de le porter à 1.55 € à compter de la consommation 2024.

Accord à l'unanimité.

## **ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE POUR LE PROJET « FERME EOLIENNE DU PUECH »**

Dans le cadre de l'enquête publique, qui s'est déroulée du 24 octobre 2023 au 24 novembre 2023, notre commune doit donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale du projet.

Avis défavorable à l'unanimité.

## **CREATION D'UNE ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGREEE**

Dans le cadre de la procédure de cette création, engagée en 2022, la fédération départementale de chasse du Tarn a déposé en mairie le registre avec annexes, des accords de 63.80 % des propriétaires, représentant 62.79 % de la surface chassable de la commune. Suite au contrôle et à la conformité de ces documents, le conseil municipal donne, suite à vote à bulletin secret, un avis favorable par 10 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention. Loïc SABLAIROLLES, étant membre de l'association, n'a pas pris part au vote.

Aucun point en divers n'étant proposé et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

## **Compte-Rendu séance Conseil Municipal 8 février 2024**

Le huit février deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Michèle VINCENT, Maire.

Etaient présents : Michèle VINCENT, François CHARLIER, Elise MANZONI, Jérôme SALAS, Valérie PERRIN, Martine ANDRIEU, Evelyne BIDEAULT, Ghislaine COLIN, André GUYOT, Laurence KERRIEN, Anne-Marie ROGER-CAUQUIL, Mathieu TARBOURIECH.

Etait excusé : Loïc SABLAIROLLES (procuration à Michèle VINCENT).

La secrétaire de séance désignée est Evelyne BIDEAULT.

Madame le Maire présente l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la séance précédente (28 novembre 2023) est approuvé à l'unanimité.

## **SIGNATURE DU PRET BANCAIRE POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT**

Lors de la réunion du 28 novembre dernier, les élus ont décidé de retenir la proposition de la Banque des Territoires pour financer le programme d'assainissement en cours, d'un montant de 3 443 151 € hors taxe. Suite à la négociation de M. Jean-Pierre CABROL du Cabinet Nore Conseil, mandaté par la commune, le prêt bancaire proposé par celle-ci est arrêté à 875 000 euros au taux indexé sur le livret A + 0.40 %. La première échéance interviendra en 2026 avec possibilité de remboursement anticipé.

Accord à la majorité pour contracter ce prêt.

## **ASSUJETTISSEMENT DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT A LA TVA**

Afin d'apporter un financement complémentaire au programme assainissement, il est proposé d'assujettir le service eau et assainissement à la TVA. En contrepartie, le fonds de compensation de la TVA ne serait plus versé sur les dépenses d'investissement. Cette proposition, n'apportant que très peu de recettes supérieures au FCTVA et étant d'une procédure complexe, est refusée à l'unanimité.

## **CONVENTIONS 2024 AVEC L'AMICALE LAIQUE**

Étant également membre du bureau de l'Amicale Laïque, Laurence KERRIEN se retire de la discussion et des votes.

### Convention générale

Le président a présenté la convention annuelle dont le montant est en augmentation de 6.50 % par rapport à 2023. Aucune action nouvelle n'étant proposée, cette convention est refusée, les élus s'accordant sur une augmentation maximale de 2 %. L'association devra modifier sa proposition.

### Convention médiathèque

La convention d'un montant de 8 500 € proposée pour 2024, est en augmentation de 6.25 % par rapport à 2023 (8000 €). Les heures d'ouverture de la médiathèque n'ayant pas été étendues malgré la demande de la collectivité, cette proposition est refusée à la majorité.

Une nouvelle convention devra être présentée au montant de 8 000 euros.

### Convention de prêt de véhicule

Le bus municipal n'étant pas suffisant pour transporter les écoliers à la cantine du collège dans les délais impartis, le domaine du Thoré met à disposition un de ses véhicules. Le montant de la convention est calculé en fonction des kilomètres effectués dans l'année. Ce tarif kilométrique passe de 2.80 € en 2023 à 3.00 € pour 2024.

Accord à l'unanimité.

## **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THORE MONTAGNE NOIRE**

Par délibération du 5 décembre 2023, le conseil communautaire a modifié les statuts de l'intercommunalité ainsi qu'il suit : ajout « organisation de manifestations culturelles de dimension intercommunale » dans la partie compétence facultative culture et suppression « piscine et foyer socio-éducatif » dans la partie compétence facultative sport-jeunesse-association.

Accord à l'unanimité de la modification des statuts.

## **CONVENTIONS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THORE MONTAGNE NOIRE**

### Convention financière pour l'enquête publique des zonages d'assainissement

L'intercommunalité propose la répartition financière des frais de l'enquête publique relative à la révision des zonages d'assainissement des Communes d'Albine, Bout du Pont de l'Arn, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Le Rialet, Rouairoux, Saint-Amans Valtoiret et Sauveterre estimée à 5 119.23 €. Le montant s'élève à 1 457.34 € pour notre commune.

Accord à l'unanimité.

### Convention d'entente communautaire pour la réalisation d'études hydrogéologiques et géophysiques dans la Vallée du Thoré

Les communes ont délégué à l'intercommunalité la maîtrise d'ouvrage des études hydrogéologiques et géophysiques pour la recherche de nouvelles ressources en eau.  
Une convention définissant les conditions financières et un éventuel recours à un marché public doit être signée.

Accord à l'unanimité.

### Convention financière pour la réalisation de forages et de pompages d'essai et assistance à maîtrise d'ouvrage

Les communes ont délégué à l'intercommunalité la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de forage et de pompage d'essai pour la recherche des ressources en eau sur les communes d'Albine, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Rouairoux, Saint-Amans Valtoiret et Sauveterre. Les coûts seront répartis au prorata du nombre d'abonnés de chaque commune.

Accord à l'unanimité.

## **DIVERS**

### Convention 2024 avec la crèche « La Petite Loco »

La convention s'élève à 4 114 €, montant inchangé par rapport à 2023. Accord à l'unanimité.

### Convention de fournitures de repas à la cantine du collège pour les écoliers

Accord à l'unanimité pour le renouvellement.

### Création d'une régie de recettes pour amendes de police

Il est proposé de créer une régie de recettes pour encaisser le produit des amendes de police concernant le stationnement sur la voie publique. Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 19 heures.

## **Nouvelle page Facebook**

En raison d'un problème technique, nous avons du créer une nouvelle page Facebook :

« [Commune Labastide-Rouairoux, mairie](#) ».

Vous pourrez y suivre l'actualité du village.

Likez, abonnez-vous et partagez !



## **Tous nos vœux de bonheur aux mariés**

- Guy DE NEEF et Kitty MOERLAND, mariés le 15 décembre 2023.
- Steve GAMBIER et Audrey DURAND, mariés le 20 décembre 2023.
- Gérard STAZZU et Chantal FRANCOEUR mariés le 15 juin 2024.

*\* Mariages célébrés en Mairie de Labastide-Rouairoux.  
Parution dans le bulletin municipal avec le consentement des personnes.*

## Amicale Laïque, Francas, Domaine du Thoré

Comme vous le savez déjà, l'association propose des accueils de loisirs en convention avec la mairie. Elle est adhérente des Francas du Tarn, de l'Association Passa Païs – Voie verte, des écostructures du Tarn. Elle est également partenaire du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc. Son action s'oriente vers l'accueil de loisirs tout public, les groupes culturels et sportifs, les classes de découverte, la formation BAFA, les accueils vélos, les séminaires ou encore l'évènementiel.

Elle mène aussi des actions à destination des élèves de l'école Lucie Aubrac en coopération avec les enseignantes. Elle gère, pour le compte de la commune, l'accueil périscolaire : matin, pause méridienne, soir, aide aux devoirs, mercredi, ainsi que lors des vacances scolaires. Tout ceci s'articule autour de thèmes tout au long de l'année comme par exemple « alimentation des êtres vivants », « vivre ensemble » avec la journée dédiée qui s'est déroulée au centre de loisirs de Graulhet avec les Francas du Tarn, et, bien sûr, pour cette année « les jeux olympiques et paralympiques ». Comme vous le voyez, les activités s'articulent principalement autour du sport, avec, entre autres, la participation de l'association au tournoi de beach soccer au Bout du Pont de l'Arn mais également de la découverte de la nature. Le Domaine devrait d'ailleurs être bientôt labellisé par la Ligue de Protection des Oiseaux.

Des moments de découvertes culturelles sont aussi au programme : atelier « graine de philo » ou encore radio, participation à la représentation de la pièce « les précieuses ridicules » à Vielmur.



L'association est également en charge de la médiathèque. Celle-ci est ouverte le lundi de 16h30 à 18h30 et le jeudi de 9h30 à 11h45. Durant les vacances d'été, l'ouverture ne se fait que le jeudi matin. L'adhésion est de 16€ par an et par famille.

La médiathèque étant affiliée au réseau des Médiathèques du Tarn, cela permet, chaque année en mai, d'accueillir le festival « musique en balade ». Ce concert, offert par le département du Tarn et dont les frais annexes sont pris en charge par la mairie a permis de rencontrer, cette année, Marie Cheyenne et de découvrir son univers.

Les locaux, situés au 1, impasse de la Fontaine Maffre, face au cinéma, ont abrité une exposition sur la Catalogne en partenariat avec l'association Echos-ci Echos-là.

Le mercredi après-midi, il est possible de retrouver Brigitte Gailledrat, bénévole, qui vous propose de vous rencontrer autour de jeux de société.

L'accueil de loisirs du Domaine du Thoré est ouvert du 8 juillet au 2 août et du 26 au 30 août.

Pour toute inscription, veuillez contacter le Domaine au 05.63.98.00.52 ou par mail

[Domaineduthore@wanadoo.fr](mailto:Domaineduthore@wanadoo.fr)

Pour les inscriptions de l'année scolaire 2024/2025, les dossiers d'inscription seront envoyés par mail aux familles dont les enfants sont déjà inscrits à l'Amicale laïque – Domaine du Thoré. Pour les autres, merci de prendre contact.



## Rêve Lucide – Fabrique à rêves (FAR)

Chaque mois, la FAR vous accueille pour une découverte culturelle (musique, théâtre, peinture ...).  
La saison 2023/2024 s'est clôturée avec la fête de la musique et la nouvelle débutera dès début septembre.  
Ces soirées sont toujours accompagnées d'une possibilité de se restaurer sur place. L'adhésion, valable pour l'ensemble de la saison culturelle, est à prix libre et donne accès à toutes les manifestations.

### Samedi 7 septembre : Concert de Tiercé JukeBox

Tiercé Jukebox, c'est un bal électro-acoustique débridé,  
Une Pop progressive et expérimentale qui bouffe à tous les râteliers.  
Zouk, reggae, disco, 6/8 agressif se retrouvent sur le terrain pour servir le dancefloor.  
Un désir inassouvi de tractopelle débouchant sur une idylle marine  
Un cycliste pyrénéen s'apprêtant à réaliser sa dernière descente  
Dans le fracas d'une rythmique entêtante.

Ce groupe réconcilie dans un voyage stupéfiant le mélomane averti et le sportif en herbe.  
Pour une performance optimale, une belle piste de danse est la bienvenue,  
Où le public suera et se tortillera des fesses, un sourire béat aux lèvres.

Au plateau : Sax / Clarinette / Claviers / Basse / Batterie / Voix

Horaire : Ouverture à 18h. Repas à 19h30. Concert à 21h. Fermeture de la salle à 00h



### Samedi 5 octobre : Collaboration avec le festival Échos-ci Échos-là

Programme et horaire : Ouverture à 15h. 15h30 : Atelier de création artistique (cyanotype et autres techniques) :  
Les œuvres amateurs seront exposées au public dans la grande salle du festival le week-end du 15/16 octobre.  
18h30 : Convoi à pied pour aller jusqu'à la place Juliette Gréco pour assister à l'avant-première du festival (19h)  
20h30 : Convoi retour vers la Fabrique à Rêves pour déguster un bon repas en musique et boire quelques verres.  
23h : Fermeture de la salle.

### Samedi 9 novembre : Concert-Spectacle, L'ogre de Barbarie.

« L'Ogre de Barbarie » ! Venez découvrir l'univers de Bernard Dimey, un illustre poète un peu trop mal connu.  
Des mots simples, des mots de la rue qu'il manie avec la délicatesse du papillon et la puissance de l'hippopotame.  
Ses mots, il les a mis en voix et en musique avec son violoncelle.

Horaire : Ouverture à 18h . Repas à 19h30. Spectacle à 21h. Fermeture de la salle à 00h.

### Samedi 14 décembre : Soirée Jeux et Zone de gratuité.

Zone de gratuité et jeux proposés tout au long de la soirée avec un fond musical.

Horaire : Ouverture à 18h . Repas à 19h30. Fermeture de la salle à 00h.

### Samedi 11 janvier 2025 : Soirée jour de l'an 2.0, Concert avec ZIBOZOR.

En Provence, les bals sauvages fleurissent sur les places au printemps ou dans les bars l'hiver. Au gré du bouche-à-oreille, ces fêtes s'improvisent dans la cité. Emmanuelle Aymès et Henri Maquet en sont de réguliers MCs, cuisinant sur place des ingrédients sonores traditionnels et urbains : Chants des pays d'oc, cordes électrifiées, loops, synthés, et roseaux de Camargue. Les deux musiciens attaquent le bal en solos, puis se rejoignent sur la scène pour mettre le faya !

Danses collectives, de couples, et individuelles, pour néophytes ou spécialistes. Zibozor, pays imaginaire, est un bal trad-amplifié, créatif et festif !

Horaire : Ouverture à 18h. Repas à 19h30. Concert 20h30. Fermeture à 1h.





## Musée Départemental du Textile, un Musée dynamique

Le musée départemental du textile propose de nombreuses animations tout au long de l'été que vous pouvez retrouver dans l'agenda de ce numéro. Cette année, pour coller au thème des Jeux Olympiques, l'exposition temporaire s'intitule « Vestiaires – Habiller le sport ».

Le vestiaire est le lieu de dépôt provisoire des vêtements d'extérieurs. On en sort vêtu d'une tenue propre à une activité sportive, professionnelle... L'exposition « Vestiaires – habiller le sport » s'intéresse à l'évolution des codes vestimentaires sportifs et aux révolutions sociétales qu'il incarne. Elle transpire les transformations du paysage culturel français, la libération des gestes sportifs et une glorification infatigable de la notion de performance.

Le musée participe également à de nombreuses animations d'ampleur européenne telles que la nuit des musées en mai ou encore les journées du patrimoine en septembre.



## Elections, les résultats

### Elections Européennes.

Inscrits : 1043.

Abstentions : 482.    Votants : 561.    Blancs : 7.    Nuls : 12.    Exprimés : 542.

Maréchal Marion : 24.    Aubry Manon : 43.    Bardella Jordan : 209.    Toussaint Marie : 12.    Thouy Hélène : 11.  
Hayer Valérie: 36.    Cholley Marine : 1.    Wehring Yann : 2.    Asselineau François : 11.    Bellamy François Xavier : 27.  
Arthaud Nathalie : 2.    Larrourou Pierre : 1.    Philippot Florian : 14.    Gluksmann Raphaël : 77.    Lassalle Jean : 35.  
Deffontaines Léon : 35.    Governatori Jean Marc : 2.

### Elections législatives.

1er Tour.    Inscrits : 1031.    Votants : 705.    Blancs : 13.    Nuls : 28.    Exprimés : 677.

Lassalle Julien : 198.

Tressens Chantal : 11.

Terlier Jean : 148.

Carayon Guilhem : 313.

Daugé Claire: 7.

Azais Alban : 0.

2d Tour.    Inscrits : 1031.    Votants : 692.    Blancs : 28.    Nuls : 22.    Exprimés : 642.

Jean Terlier : 306.

Guilhem Carayon : 336.

## Carnaval

De nombreuses animations ont déjà émaillées le premier semestre de cette année. Nous tenons à remercier les associations bastidiennes impliquées dans la vie du village.

Comme chaque année, les associations APE Lucie Aubrac, Boule Bastidienne, Club du 3<sup>ème</sup> âge, Domaine du Thoré, Festivités bastidiennes, Les pistons de la Vallée et Rêve Lucide ont participé à faire du carnaval un moment unique de ce printemps. En effet, 4 chars, accompagnés de la Banda les Maseliers ont déambulé dans les rues jusqu'à l'EHPAD pour un moment intergénérationnel attendu par les résidents, avant de finir par le traditionnel procès de M. Carnaval et le goûter.



*Carnaval*  
*2024*



Rendez-vous au  
printemps prochain !

## École et collège : Élèves et associations impliqués.

Les élèves de Labastide ont été particulièrement actifs ces derniers mois et tout ceci n'aurait pas pu se faire sans l'encadrement et la motivation des équipes pédagogiques et des associations. Nous tenons ici à remercier tout le monde.

Commençons par l'école Lucie Aubrac qui, sous l'impulsion de l'Association des Parents d'Élèves (APE) nous a fait vibrer au son des années 80, remporter des médailles avant même le début des Jeux Olympiques ou a permis le nettoyage du Parc Simone Veil (30 kgs de déchets !!), entre autres. Le tout dans une ambiance joyeuse et communicative.

Le Foyer Socio-Éducatif du collège, composé de membres de l'équipe éducative du collège nous a fait prendre quelques kilos avec les ventes de gâteaux au marché avant de nous les faire perdre grâce à la grande journée de rando-VTT qui s'est déroulée le 23 juin.

Pour les uns et les autres, d'autres manifestations sont déjà en cours d'élaboration pour la rentrée. Mais certaines actions restent discrètes, elles sont pourtant essentielles : Aide aux voyages scolaires, concours d'éloquence, organisation et encadrement du cross du collège... (liste non-exhaustive)



## Agenda des animations

5 juillet—13 octobre,  
Musée Départemental du Textile

**Exposition « Vestiaires – habiller le sport » Vernissage le 5 juillet à 18h30.**

*Le vestiaire est le lieu de dépôt provisoire des vêtements d'extérieurs. On en sort vêtu d'une tenue propre à une activité sportive, professionnelle... L'exposition s'intéresse à l'évolution des codes vestimentaires sportifs et aux révolutions sociétales qu'il incarne. Elle transpire les transformations du paysage culturel français, la libération des gestes sportifs et une glorification infatigable de la notion de performance.*

Lundi 15 juillet, Maison Sudres

**Nettoyage en famille de la commune** de 14h30 à 16h organisé par l'Entr'Actes

Mercredi 17 juillet et 21 août,  
Musée Départemental du Textile

Mercredis au Textile, **atelier « fabrication de balle de jonglage »** de 14h30 à 17h30. Gratuit, sur inscription auprès du musée au 05 63 98 73 48.

Vendredi 19 juillet, 2 août.  
Boulodrome impasse Marie Curie

**Concours pétanque « à la volaille »** en doublette. Jet du but à 20h. Ouvert à tous licenciés ou pas.

Mercredi 24 juillet et 7 août,  
Musée Départemental du Textile

Mercredis au Textile, **atelier « mode sportive »** de 15h00 à 17h00. Gratuit, sur inscription auprès du Musée au 05 63 98 73 48.

Vendredi 26 Juillet, Cinéma

**Cinéma en plein air** dans la cours des Francas impasse Fontaine Maffre avec **«The fall guy»** à 21h30. Tarif 6€. Réduit 4€50.

Mercredi 31 juillet et 14 août,  
Musée Départemental du Textile

Mercredis au Textile, **Atelier « cartes textiles sport »** de 15h00 à 17h00. Gratuit, sur inscription auprès du musée au 05 63 98 73 48.

Vendredi 9 août, Cinéma

**Cinéma** à 20h30 avec **« Le comte de Monte Cristo »**. Tarif 6€, réduit 4€50.

Samedi 17 et dimanche 18 août,  
Parc Simone VEIL

**Fête du Fil:** Programme complet sur [www.lafetedufil.jimdofree.com](http://www.lafetedufil.jimdofree.com)

Ouverture gratuite du musée, 10h-12h et 14h-18h.

Vendredi 23 août, Cinéma

**Cinéma plein air** devant l'EHPAD Rouanet Iché à 21h : **« Un p'tit truc en plus »**. Tarif 6€ Réduit 4.50 €

Dimanche 1er septembre

**Vide grenier** organisé par l'APE école Lucie Aubrac.

Vendredi 6 et 20 septembre, 4 et 8  
octobre, boulodrome

**Concours pétanque « à la volaille »** en doublette. Jet du but à 20h. Ouvert à tous licenciés ou pas.

Samedi 7 septembre, La fabrique à  
Rêve 154 ter Bd Carnot

**Concert de «Tiercé JukeBox»** : Un bal électro-acoustique débridé, une Pop progressive et expérimentale qui bouffe à tous les râteliers. Zook, reggae, disco, 6/8 agressif se retrouvent sur le terrain pour servir le dancefloor: ça va danser et pas qu'un peu ! Ouverture à 18h. Repas à 19h30. Concert à 21h .

Vendredi 27 septembre

**Cinéma** : Programmation en cours

Samedi 5 octobre, La fabrique à Rêve  
154 ter Bd Carnot

Collaboration avec le Festival Echos-ci Echos-là . 15h30 **« Atelier de création artistique »** : Cyanotype et autres. Les œuvres amateurs seront exposés au public dans la grande salle du festival le week-end du 15/16 octobre. 18h30 : Convois à pied pour aller jusqu'à la place Juliette Gréco pour assister à l'avant-première du festival. 20h30 : Convois retour vers la Fabrique à Rêves pour déguster un bon repas en musique et boire quelques verres. 23h : Fermeture de la salle.

11-12-13 octobre

**Festival du film documentaire** sur le thème « une voix, sa voie ». Programme sur [www.echosdudoc.fr](http://www.echosdudoc.fr)

Dimanche 20 octobre, Salle des Fêtes  
et Marché Couvert

**Fête des jardiniers du Parc du Haut Languedoc** à partir de 9h. Bourse échange, grainothèque, marché producteurs, animations. Table ronde animée par Gilles Clément architecte jardinier paysagiste.

Dimanche 20 octobre, Salle des Fêtes  
et Marché Couvert

À l'occasion de la Fête des Jardiniers, la Communauté de communes Thoré Montagne Noire et la LPO du Tarn vous proposent de partir **explorer la biodiversité urbaine** présente entre trottoirs et jardins. Animation gratuite dès 9h, réservation sur [www.cc-thoremontagne noire.fr](http://www.cc-thoremontagne noire.fr)

Vendredi 25 octobre

**Cinéma** : Programmation en cours

Dimanche 29 octobre, Salle des Fêtes

**Kermesse protestante.**

Jeudi 31 octobre, Salle des fêtes

**Soirée halloween** par l'APE école Lucie Aubrac.

Vendredi 8 et 22 novembre

**Cinéma** : Programmation en cours

Samedi 9 novembre, La fabrique à  
Rêve 154 ter Bd Carnot

**Concert-Spectacle : « L'Ogre de Barbarie »** Venez découvrir l'univers de Bernard Dimey, un illustre poète un peu trop mal connu. Des mots simples, des mots de la rue qu'il manie avec la délicatesse du papillon et la puissance de l'hippopotame. Ses mots, il les a mis en voix et en musique avec son violoncelle. Repas à 19h30, Concert-spectacle à 21h.

## Agenda des animations ( suite)

Lundi 11 novembre	<b>Cérémonie commémorative.</b>
18 novembre au 10 janvier 2025, Mairie 2 Place Jean Jaurès	<b>Exposition « Résister, les maquis Pol Roux du CFL 10. »</b> 29 photos d'archives. Exposition conçue par le Petr Hautes terres d'Oc et l'Amicale du Maquis de Vabre. Ouverte aux jours et horaires de la Mairie.
Dimanche 24 novembre, Salle fêtes	<b>LOTO</b> de la Boule Bastidienne.
Vendredi 6 et 20 décembre	<b>Cinéma</b> : Programmation en cours
Dimanche 8 décembre, Salle des fêtes	<b>Marché de Noël</b> organisé par l'Office d'Animation Bastidien.
Samedi 14 décembre, La fabrique à Rêve 154 ter Bd Carnot	<b>« Soirée Jeux et Zone de gratuité »</b> . Proposé tout au long de la soirée avec un fond musical. Ouverture, à 18h. Repas à 19h30. Fermeture à 0h00 .
Samedi 11 janvier 2025, La fabrique à Rêve 154 ter Bd Carnot	<b>« Soirée jour de l'an 2.0 » Concert avec ZIBOZOR.</b> En Provence, les bals sauvages fleurissent sur les places au printemps ou dans les bars l'hiver. Au gré du bouche-à-oreille, ces fêtes s'improvisent dans la cité. Emmanuelle Aymès et Henri Maquet en sont de réguliers MCs, cuisinant sur place des ingrédients sonores traditionnels et urbains : Chants des pays d'oc, cordes électrifiées, loops, synthés, et roseaux de Camargue. Les deux musiciens attaquent le bal en solos, puis se rejoignent sur la scène pour mettre le faya ! Danses collectives, de couples, et individuelles, pour néophytes ou spécialistes. Zibozor, pays imaginaire, est un bal trad-amplifié, créatif et festif ! Horaires : Ouverture à 18h. Repas à 19h30. Concert 20h30. Fermeture à 1h.

## Le saviez-vous ?

Labastide Rouairoux comptait autrefois plusieurs formations musicales : La Lyre Bastidienne, le Réveil Bastidien , mais aussi le Bastidian's Jazz composé d'André, Jean et Charles Marty, Emile et Léon Barthès, Arnaud Guilhou, Henry Parès remplacé parfois par Mr Gomès à la batterie.

